

SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DE LA CITE DE CARCASSONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 11 avril 2019

OBJET : CHANTIER D'INSERTION : ENTREE OUEST CITE- SUBVENTION A L'AMICALE LAÏQUE

L'an Deux Mille dix-neuf, le jeudi 11 avril 2019 à dix heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Grand Site de la Cité de Carcassonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à l'Hôtel de Ville de Carcassonne, sous la Présidence de **Monsieur Gérard LARRAT**.

Etaiènt PRESENTS : Mesdames et Messieurs ; Gérard LARRAT, Any BARTHES, Jean François DE MIAILHE DE SAINT MARTIN, Laurence GASC, Christian RAYNAUD, Jean-Claude PISTRE, Didier CARBONNEL, Hervé BARO, Michel MOLHERAT, Chloé DANILLON.

EXCUSES : Mesdames et Messieurs ; Isabelle CHESA (suppléée par Laurence GASC), Régis BANQUET (suppléée par Didier CARBONNEL), Pierre-Henri ILHES (suppléée par Jean Claude PISTRE), Magali ARNAUD, Didier CODORNIU, Patric ROUX, Jean-Noël LLOZE (donne pouvoir à Hervé BARO), Sébastien PLA, Hélène GIRAL.

Secrétariat de séance : Jean François DE MIAILHE DE SAINT MARTIN

Depuis 2016, l'association l'Amicale Laïque de Carcassonne réalise, annuellement, un chantier d'insertion pour le compte du Syndicat Mixte dans le cadre du contrat de ville.

La vocation patrimoniale de ces chantiers d'insertion leur permet d'intervenir sur le programme « Les Chemins de l'OGS » ; programme visant à valoriser certains accès, plus confidentiels, menant à la Cité, mais aussi à terme, permettant l'élargissement de la découverte à destination de l'île, bords d'Aude, et du Grand Paysage sud Cité.

Débutée en 2016, la première phase concerne la valorisation des accès Porte d'Aude ; les deux premières tranches, réalisées sur 2016-2017, et sur 2017-2018, ont œuvré à la restauration des nez de marche de la rue Petite Côte de la Cité, à l'égagement des broussailles donnant sur la rue, à la restauration des revêtements en calades de cette même rue, ainsi qu'à la restauration partielle des marches de l'escalier tournant menant à la Porte d'Aude.

Aussi, il est envisagé la poursuite de ces actions par l'engagement d'une troisième tranche, initialement prévue sur 2018-2019 et validée en Conseil Syndical du 12 avril 2018 (délibération 13-2018) mais n'ayant pas été engagée. Confiée à l'Amicale Laïque de Carcassonne, cette troisième tranche s'inscrirait dans la continuité des deux premières réalisations, dans le cadre du contrat de ville.

Il est demandé à l'Assemblée de bien vouloir octroyer une subvention à l'Amicale Laïque de **3 000€** sur un total prévisionnel opérationnel de 12 600€ soit 23.8% de l'opération.

Le Conseil Syndical après avoir entendu et validé l'exposé de Monsieur le Président,
Décide à l'unanimité :

- D'engager le chantier d'insertion,
- D'octroyer une subvention à l'Amicale Laïque de 3 000€.
- D'inscrire le budget correspondant au chapitre 65 au budget prévisionnel 2019

.....
Et ont les Membres présents signé après lecture ainsi que Monsieur le Président.

CERTIFIE EXECUTOIRE
Compte tenu de la transmission en Préfecture le :

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Publication par affichage le :
Le Président

